

Conférence de Mme Marie Fahd

ACSAUVEL

23/10/2023

Mme Fahd a commencé par remercier le RCB pour l'intérêt qu'il porte à ACSAUVEL : Association Civile pour la Sauvegarde de l'Enfant au Liban, fondée en 1979 par M^{me} Yvonne Gemayel. Sur un fond de projection illustrant l'historique de cette association, Mme Fahd a passé en revue le développement de cette association, son programme pédagogique et ses besoins actuels.

« Les premiers locaux se trouvaient dans le bâtiment du quotidien *Al Aamal*. L'association recueillait les enfants incapables de suivre le cursus scolaire : Création d'un centre d'éducation spécialisée.



Historique

- ★ En 1981 à *Beit el Chaar*, un sous-sol a été aménagé pour les classes.
- ★ Au cours des années de guerre il y a eu plusieurs changements de locaux.
- ★ En 1986 M^{me} Yvonne Gemayel a contacté le Père Boulos Neeman qui a mis à disposition de l'association un terrain adjacent au couvent maronite de *Tamich* à côté de Champville. Une collecte d'argent à l'étranger a permis la construction du Centre.
- ★ En 1988 tous les ateliers d'ACSAUVEL ont été regroupés dans ce centre de *Tamich* : La Cité de l'Enfant.

Le Programme Pédagogique

Nous avons accueilli des enfants qui souffraient de déficience intellectuelle et nous avons eu recours aux enseignants de l'USJ pour mettre sur pied un programme scientifique afin de pouvoir prendre en charge ces enfants (feu Antoine Romanos, Marie-Thérèse Badaoui et feu Mounir Chamoun). Nous avons fait appel au Monseigneur Paul Sayah qui était directeur de l'école Saint Joseph ; ce programme a été remanié plusieurs fois en fonction des besoins et de l'évolution de la technologie.

- ★ En 1995 : Première orthophoniste fut engagée auprès du Centre.
- ★ En 1999 : Introduction du théâtre (1^{ère} pièce présentée par nos élèves à l'UNESCO) - une dizaine de pièces de théâtre ont suivi. Excellente thérapie pour les élèves.
- ★ En 2009 : Introduction du sport ; sinon les enfants passent leur journée entre la télé et la cuisine.

Le but d'ACSAUVEL est de développer le côté psychologique, social, intellectuel et physique.

- ★ Section I : 4 ans à 17 ans.
- ★ Section II : Les ateliers protégés à partir de 18 ans. Nous leur enseignons comment compter l'argent, lire l'heure et les jours de la semaine, en plus du travail pratique dans les ateliers.

Situation actuelle

Il y a une convention avec le ministère des Affaires Sociales qui paie 19.000 LL par jour effectif. 50\$ par enfant par an. Ceci ne suffit pas à payer le personnel spécialisé. Ces enfants seront bientôt privés de ce deuxième foyer.

Nous essayons d'activer un programme d'autofinancement : nous avons créé des ateliers productifs pour subvenir aux besoins du Centre.

- Nous avons actuellement besoin d'une machine professionnelle de broderie pour broder des logos sur les vêtements. Nous sommes très sollicités et cette machine ne suffit plus. Il nous en faut une autre pour répondre au nombre croissant de nos commandes.
- Nous avons besoin de mazout.
- Nous avons au moins 20 familles incapables de payer le transport de leurs enfants ; ni même une petite fraction de la scolarité annuelle.

Une session questions/réponses a immédiatement suivi :

1. Combien d'enfants aviez-vous avant la crise ?
 - ☛ La Convention avec le ministère des Affaires sociales couvrait les dépenses de 78 élèves ; nous avions 108 élèves. Actuellement nous n'avons que 64 élèves : 20 entre 4 et 17 ans ; et le reste jeunes adultes et adultes.
2. Les parents ne paient-ils pas de scolarité ?
 - ☛ Nous étions pris en charge par le gouvernement. Cette année, nous avons été obligés de demander aux parents de participer. 600\$/an. Le coût réel est de 3000\$/enfant. Il n'y avait que 2 familles aisées qui pouvaient payer. Aujourd'hui, ces familles n'arrivent plus à le faire.
3. Les salaires ?
 - ☛ Nous sommes tous des missionnaires de lundi à vendredi ; certains ont présenté leur démission. 200\$/mois... Je suis la doyenne des employés et j'essaie d'aider nos éducatrices avec les dons reçus.
4. Quels genres d'ateliers avez-vous ?
 - ☛ Ateliers Protégés où les jeunes travaillent (poterie, mosaïque...) Ces ateliers ne sont plus rentables.
Ateliers Professionnels : La broderie et les productions pâtisseries. La cuisine continue à travailler. Notre point de vente est à ACSAUVEL uniquement. Notre budget annuel est de 160.000\$ par an.
5. Intervention de la Présidente : L'école est magnifique à tous les points de vue. Je vous rappelle que notre priorité cette année est l'éducation sous plusieurs formes : scolarités, ateliers professionnels et éducation spécialisée.
6. Pouvez-vous nous fournir de plus amples explications sur la machine de broderie dont vous avez besoin afin de pouvoir atteindre une autosuffisance financière ?
 - ☛ Cette machine professionnelle qui mesure 6m x 2m comprend des bobines et plusieurs points de piquage pour y installer les aiguilles. Sur l'ordinateur, les designs sont conçus ; ensuite il donne l'ordre à la machine. Nous sommes sollicités pour produire plus rapidement. Le technicien a besoin d'un assistant car le travail de nettoyage est assez difficile et minutieux. Pour le moment nous n'avons reçu aucune aide.

